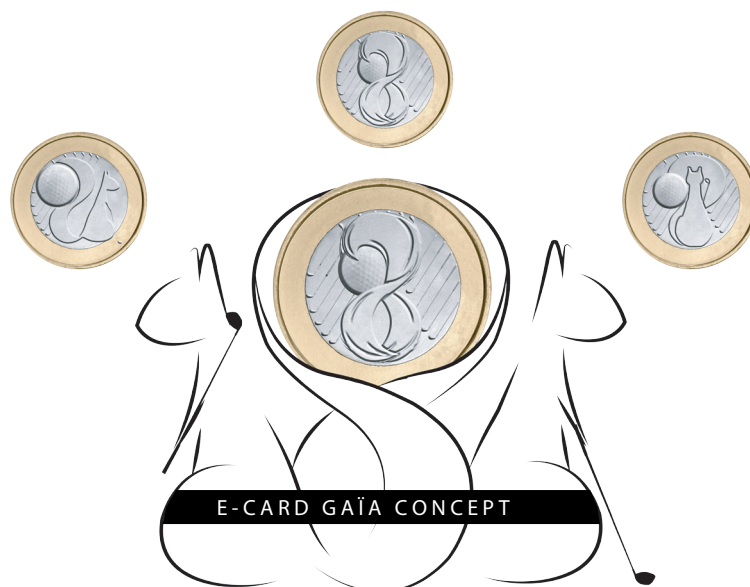




II Porte monnaie électronique II - Ecard -

Simplifiez vos achats et faites des économies avec le porte monnaie électronique !

Programme	Mise en Compte	Tarif du seau de Balle
Bogey	50 €	3,20 €
Par	100 €	3,00 €
Birdie	150 €	2,80 €
Eagle	250 €	2,50 €
Albatros	400 €	2,30 €

Rechargement possible lorsqu'il reste moins de 10 € sur votre carte.

Vos Avantages

- I 1 | Gagnez du temps
- I 2 | Ne pas se déplacer avec votre Carte bancaire et espèces
- I 3 | Faites des économies

Votre carte de paiement est utilisable
côté Golf, côté Bar et côté Restaurant



www.golflimere.com - 1411 Allée de la Pomme de Pin - 45160 Ardon
www.golfdonnery.com - Domaine de La Touche - 45450 Donnery

Conditions Générales d'utilisation du Porte Monnaie Electronique
SOCIETE D'EXPLOITATION DU GOLF D'ORLEANS DONNERY

La société SARL SEGOD met à la disposition de ses clients un Porte Monnaie Electronique intitulé ci-dessous PME.

Tout client du Golf d'Orléans-Donnery peut souscrire à un PME.

La mise en compte sur ce PME est possible lors de la première mise en compte.

Le rechargement du PME déjà créé ne peut être réalisé que lorsque le PME contient moins de 10 €.

Le client ne peut verser sur son PME que les montants suivants :

50 €, 100€, 150 €, 250 € ou 400 €.

Le chargement du PME permet d'obtenir un tarif préférentiel sur le prix d'un jeton de practice selon le tableau suivant :

- > Pour une mise en compte de 50 €, un seau de balles au practice = 3,20 €
- > Pour une mise en compte de 100 €, un seau de balles au practice = 3,00 €
- > Pour une mise en compte de 150 €, un seau de balles au practice = 2,80 €
- > Pour une mise en compte de 250 €, un seau de balles au practice = 2,50 €
- > Pour une mise en compte de 400 €, un seau de balles au practice = 2,30 €

Le prix du seau de balle est maintenu jusqu'à épuisement des € ainsi mis en compte. Lors du rechargement suivant, le prix du seau de balle est établi sur la base de la tranche du dernier rechargement.

Au practice, les € sont automatiquement débités lors de la lecture du code barre de la carte du PME et de la remise du seau de balle par la machine.

Les fonds ainsi versés sont utilisables sans durée et uniquement au golf et restaurant du Golf D'Orleans Donnery

Le PME créé ou rechargé au Golf d'Orléans-Donnery ne fonctionne pas sur les autres golfs du réseau GAIA ou sur les golfs du réseau LeClubGolf.

Les fonds peuvent être utilisés sur l'ensemble des produits Golf, Boutique, Bar et Restaurant du golf d'Orléans-Donnery à l'exclusion des produits suivants :

- > Repas de groupe (plus de 6 personnes) Abonnement annuels, Licence et Association Sportive, Licence FFGolf, Carte Gold et Carte Classic, frais de prélèvements et Matériel de golf de plus de 400 € (drivers, séries et chariot électrique)

Les € sont débités à l'accueil, au bar et au restaurant après présentation du PME et après acceptation du client. Un ticket est remis après chaque transaction avec les informations légales de la vente et avec un relevé des € restants sur le PME du client.

Au practice, aucun reçu n'est délivré et le relevé des € restants est affiché sur l'écran LCD du distributeur.

Le client a également accès à un suivi des opérations sur son PME sur son accès client :

Site golf d'Orléans-Donnery :

www.golfdonnery.com Onglet «Réservez vos départs»

Une fois le nom en majuscule et le numéro de client renseigné cliquez sur l'onglet «Mon Compte»

En cas de perte ou d'utilisation frauduleuse du PME, le client peut :

- > Soit avertir le plus rapidement l'accueil du Golf qui bloquera le PME
- > Soit faire opposition directement sur l'accès Client sur le site internet.

Dans les deux cas, le PME est instantanément mis en opposition.

Le golf redonnera un nouveau PME avec un nouveau code au client après l'opposition du PME initial.

Pour toutes réclamations merci de vous adresser directement au directeur de l'établissement



GOLF
ORLÉANS - DONNERY